

## SIT@DEL2

### Bien choisir entre données en date de prise en compte et données en date réelle

La distinction entre séries « en date réelle » et séries « en date de prise en compte » trouve son origine dans le fait que les services instructeurs transmettent parfois avec retard l'information utile à l'alimentation de Sit@del2. Une autorisation ou une mise en chantier intervenue dans le courant d'un mois donné peut de ce fait être connue de Sit@del2 avec plusieurs mois de retard.

Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au **mois pendant lequel il s'est effectivement produit**. Compte tenu des retards de transmission évoqués ci-dessus, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du **mois d'enregistrement de l'information dans Sit@del2**. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents. Un mouvement (modification, annulation...) concernant un permis publié n'entraîne pas de révision de résultats d'ores et déjà diffusés en date de prise en compte.

Les séries en date réelle doivent être réservées à des travaux à caractère structurel dans la mesure où elles ne sont pas stabilisées sur la période la plus récente. Les séries en date de prise en compte sont particulièrement adaptées à l'analyse conjoncturelle.

Par exemple :

Considérons un permis de 35 logements autorisés en mai 2009 et transmis par son service instructeur en juillet 2009. Un modificatif sur ce permis indiquant que le permis concerne désormais 30 logements est connu en octobre 2009.

Dans un premier temps, ce permis est publié avec 35 logements autorisés sur le mois de juillet 2009 en date de prise en compte, et sur le mois de mai 2009 en date réelle.

Fin octobre 2009, ce permis ne sera pas à nouveau comptabilisé parmi les résultats en date de prise en compte, mais il sera corrigé avec 30 logements dans les résultats en date réelle du mois de mai 2009.

### FAQ

#### Peut-on mélanger des données en date de prise en compte et des données en date réelle ?

Non, car les concepts mis en œuvre et les processus d'élaboration sont différents.

#### Pourquoi les séries « autorisées » et les séries « mises en chantier » ne sont-elles pas diffusées selon les mêmes périodes (exemple : diffusion jusqu'en 2009 pour les séries « autorisées » et jusqu'en 2008 seulement pour les séries « mises en chantier ») ?

Les informations relatives aux autorisations sont transmises par les services instructeurs dans un délai généralement inférieur à six mois après le prononcé.

Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; leur remontée intervient dans les dix-huit mois après l'ouverture de chantier.

#### Quand les données structurelles sont-elles mises à jour sur le site ?

Les données en date réelle sont actualisées sur le site deux fois par an, généralement en avril et en octobre ; tandis que les données conjoncturelles font l'objet d'une diffusion mensuelle.

